



MINISTERO
DELL'INTERNO



Regione Toscana



**L'accès à un parcours d'accompagnement et de microcrédit
dans le cadre du projet
'TRAIT D'union - Travail et inclusion pour les territoires et le Développement' - CIG :
Z672C9935D CUP : D5212000060003'.**

Art.1 - Objet de l'avis

L'objectif de cet appel à propositions est de financer par l'instrument du microcrédit des femmes et des jeunes entrepreneurs (35 ans maximum) ou potentiels entrepreneurs pour soutenir le développement d'entreprises dans l'économie circulaire, solidaire et sociale dans les régions de Tunis, Mahdia et Sfax.

L'accès au microcrédit comprend également un accompagnement technique opérationnel par l'Institut de microfinance Enda Tamweel.

L'Action est financée par le Ministère Italien de l'Intérieur et réalisée par la Région Toscane avec un partenariat composé par la Fédération Nationale des Communes de Tunisie, l'ANCToscane, les Municipalités de Milan, Tunis et SFAX, Arci Toscana, TCSE - Tunisian Center for Social Entrepreneurship, Fondazione Finanza Etica, ASEV - Agenzia per lo Sviluppo Empolese Valdelsa et Nosotras Onlus.

L'accès au programme Trait d'Union permet aux parties intéressées de demander un financement jusqu'à un maximum de 40.000,00 TND.

Art.2 - Soutien aux idées de projets

Avec cet appel, les partenaires entendent soutenir

- Projets innovants dans les domaines de l'économie circulaire, l'économie verte et bleue et l'économie solidaire et sociale;
- Projets ayant un impact environnemental et/ou social;
- Projets contribuant au développement local et ayant un potentiel de coopération avec les municipalités.

Art. 3 - Ressources financières disponibles pour l'appel à propositions

Le plafond total disponible pour l'appel à propositions est un contre-valeur en dinars de 101.000 EUR (cent un mille/00).





Art.4 - Méthodes d'identification des parties prenantes

Cet appel s'adresse aux personnes suivantes :

- entreprises en phase de démarrage avec un plan d'affaire: gérées par des femmes et/ou des jeunes (max. 35 ans).
- Entreprises existantes : micro-entreprises dans les secteurs mentionnés à l'art. 2, max. 10 employés, gérées par des femmes et/ou des jeunes (max. 35 ans).

Art. 5 Procédures de mise en œuvre de l'appel à proposition

Les candidatures reçues seront sélectionnées par un Comité d'évaluation de projets se compose par (ci-après également dénommés les Partenaires):

- Fondazione Finanza Etica (FFE);
- Anci Toscana;
- Enda Tamweel;
- TCSE;
- E4Impact;

La procédure prévue par cet avis sera divisée en quatre étapes :

1. Recueil des demandes
2. Évaluation des exigences subjectives
3. Évaluation du projet
4. Communication des résultats

a) Phase I - Collecte des demandes

Comment postuler

La demande doit être envoyée par e-mail à info@con-etica.it

Tous les documents requis doivent être inclus dans un seul fichier compressé avec le sujet suivant : " TRAIT D'union - Travail et inclusion pour les territoires et le Développement' - [nom de l'organisation candidate]".

Quand envoyer votre candidature

L'appel à partir de la date de publication restera ouvert jusqu'au vendredi 3 novembre 2023.

La sélection des projets par le comité aura lieu périodiquement. Les candidatures doivent donc être soumises dans les délais suivants:

- le 13 mars 2023 à midi;
- le 13 avril 2023 à midi;
- le 14 juillet 2023 à midi;
- le 15 septembre 2023 à midi;





- le 3 novembre 2023 à midi;

b) Phase II - Évaluation des exigences subjectives

Les candidats intéressés doivent soumettre une candidature appropriée en joignant les documents suivants:

- formulaire de demande (Annex A)
- feuille de projet (Annex B)
- budget du projet (Annex C)

L'évaluation par le Comité des exigences subjectives après le 16 mars 2023 (mettre en jour). Le résultat de la proposition, qu'il soit positif ou négatif, sera directement communiqué par e-mail aux participants.

Critères formels d'aptitude

Les propositions incomplètes, c'est-à-dire dont les formulaires sont incomplets et auxquelles il manque une ou plusieurs annexes obligatoires, seront automatiquement exclues de la deuxième phase d'évaluation.

Les investissements pour lesquels les candidats demandent un microcrédit doivent être situés dans les régions de Tunis, Mahdia et Sfax.

Le microcrédit demandé par les candidats doit soutenir des initiatives dans le domaine de l'économie circulaire.

Le comité évalue les exigences formelles et formule sa valuation en fonction des critères d'évaluation décrits ci-dessous:

Critères d'évaluation	Point	Point max
La cohérence de la proposition avec les objectifs de l'appel	0-10	10
Le caractère complet et exhaustif de la proposition	0-10	10
Partenariats et relations territoriales (avec les municipalités)	0-10	10
La Faisabilité De La Proposition	0-8	8
La cohérence économique et financière de la proposition (Annexes B et C)	0-8	8





MINISTERO
DELL'INTERNO



Regione Toscana



La répliquabilité du projet	0-8	8
L'impact environnemental sur le territoire	0-8	8
Points maximums		62

Les projets ayant obtenu un score supérieur à 38 points pourront faire l'objet d'une évaluation de second niveau portant sur les aspects financiers du projet d'entreprise.

c) Phase III - Communication des résultats

En cas de résultat positif ou négatif de l'évaluation des exigences subjectives, le Comité communiquera le résultat aux candidats.

Une évaluation positive par le Comité n'implique pas l'octroi automatique du microcrédit.

Enda Tamweel évaluera et décidera du bien-fondé de la demande à sa seule discrétion.

Les candidats seront ensuite contactés par la branche de Enda Tamweel compétente pour le territoire afin de commencer l'instruction du dossier.

d) Phase IV - Communication des projets financés

Le Comité informera tous les candidats, même en cas d'évaluation négative.

Les projets financés par Enda Tamweel seront rendus publics sur le site web

<http://www.endatamweel.tn/>.

Art.7 - Informations et contacts

Pour obtenir des informations sur l'appel et savoir comment y participer, veuillez contacter le Comité aux contacts suivants : e-mail : info@con-etica.it

